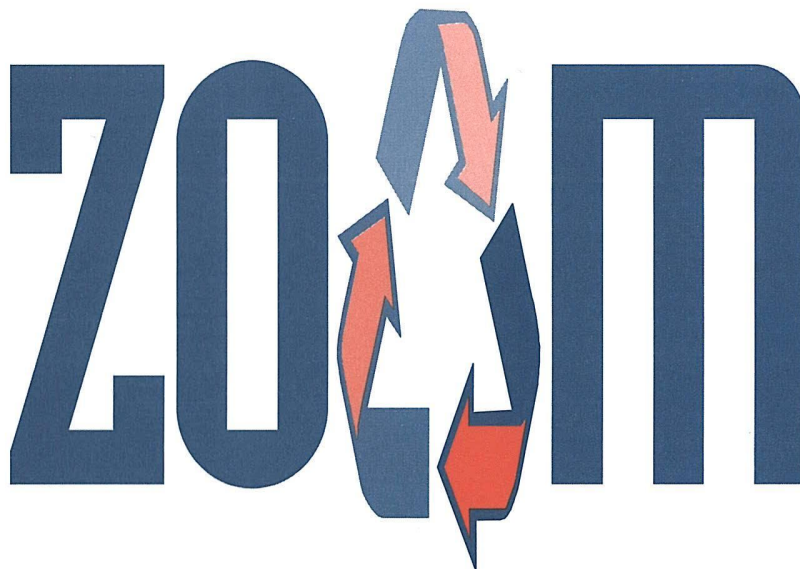




No 39 Décembre 2013

Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. 021 323 6058
www.relais.ch/relier
e-mail: relier@relais.ch

A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

Les cigaretteurs affichent le slogan «Liberté toujours» sur leurs paquets, les casinoyeurs renvoient les joueurs au «jeu responsable» et les dealers conseillent leurs clients sur la dernière substance psychoactive à la mode. Chaque jour, un néologisme est créé pour décrire une nouvelle addiction: «workoolique», «cyberaddict», «nomophobe» (peur de ne pas avoir son téléphone portable sous la main), «orthorexique» (obsession d'avoir une alimentation saine), etc. Tout le monde se dit «addict» à quelque chose. A la honte d'être toxicomane s'est substitué l'affichage public de ses addictions.

Face à cette «banalisation addictive», certains professionnels évoquent l'abus de langage qui consiste à ne pas différencier les notions d'usage, d'abus et d'addiction qui, elle-seule, renvoie à la perte

Une société devenue addictogène



de maîtrise du consommateur, à la transformation de son rapport aux autres et à la souffrance que cela provoque. D'autres, à l'instar de JP Couteron¹, émettent l'hypothèse d'une véritable mutation sociétale.

Pour ce dernier, c'est notre société actuelle qui, sur la base de ces nouvelles caractéristiques – perte du lien social (hyper-individualisme), intensité et instantanéité (nouvelles technologies et hyperconsommation), recherche de performances et dépasse-

ment de soi (pharmaco-assistance et dopage), précarité et pauvreté – est devenue addictogène. Selon cet auteur, ce que nous constatons tous les jours, ce sont les conséquences visibles de notre «société addictogène» qui, en «promouvant une culture de l'excès et de l'accélération» et «habituant l'enfant, puis l'adolescent, à des réponses instantanées et intenses, similaires à celles qu'apportent les substances psychoactives», conduirait à une «banalisation addictive», à une généralisation de la perte de contrôle de soi.

Nous vous proposons, dans le cadre de ce ZOOM, de partir de ce postulat d'une «société addictogène» qui se caractériserait principalement par sa capacité à produire de la perte de contrôle de soi.

¹ Couteron, Jean-Pierre.
«Société et addiction».
Le sociographe n° 3 (2012): 10–16.

Agir dans une société addictogène

Ce texte survole – à la lumière du concept de société addictogène – les principaux enjeux qui se posent dans les domaines de la prévention des addictions et de l'élaboration des politiques publiques. Il se termine par une présentation du travail de la Commission dépendances et prévention de Lausanne Région qui est, à double titre, concernée par cette problématique.

Prévenir les addictions dans une société addictogène

Jusqu'à présent, la prévention traditionnelle se fixait comme objectif d'empêcher la consommation d'un produit spécifique. Pour arriver à ce résultat, les préventologues déployaient deux stratégies distinctes : construire des murs entre l'individu et le produit (prévention structurelle), ou convaincre l'individu de se détourner du produit (prévention comportementale). Il s'agissait de transformer l'environnement légal de manière à rendre cette rencontre la plus improbable possible (par ex. en augmentant l'imposition de l'alcool ou en contrôlant le nombre de cafés), ou encore de transmettre des connaissances sur un produit spécifique (« l'alcool c'est dangereux »). Le choix du produit-cible obéissait, quant à lui, à une logique de santé publique et, l'alcool et le tabac produisant le plus de dommages (morts et maladies coûteuses), c'est sur ces deux produits que l'attention des préventologues se portait en priorité. Dans une société addictogène, la rencontre entre le produit et l'individu est jugée inévitable, car n'importe quel produit ou comportement est susceptible de se transformer en l'objet d'une addiction. **Dans ce nouveau paradigme, il ne s'agit plus d'empêcher la rencontre entre un produit et un individu mais de la préparer.**

La prévention axée sur l'individu ne vise donc plus à lui fournir un savoir (spécifique à une substance et destiné à l'en éloigner), mais des compétences génériques dont il aura besoin pour maîtriser sa relation à n'importe quel produit ou comportement (**savoir être**, estime de soi, etc.). En complément de cette prévention non-spécifique, il s'agit également, dans le cadre de l'intervention précoce, de repérer au plus tôt les usages à risques afin de ren-

forcer les protections des individus les plus vulnérables de manière à ce que leur plaisir de consommer ne se transforme pas en une addiction. Ce repérage peut se faire à l'aide des proches et professionnels en contact, ou encore par la mise à disposition de tests d'auto-évaluation. La prévention structurelle demande elle aussi à être repensée. Dans une société addictogène, la transformation du seul cadre légal ne suffit pas à contrebalancer le poids des valeurs et normes sociales. L'action se détourne donc de l'environnement global et porte sur l'environnement direct de l'individu (sa famille, son quartier, sa communauté, etc.). Il s'agit de réactiver/reconstruire un contexte relationnel qui, d'une certaine manière, le resocialise et, ce faisant, lui fournit des protections, pose une sorte de filtre entre lui et cette société addictogène. Ce changement social à petite échelle peut être initié dans le cadre d'une démarche communautaire, par des améliorations architecturales, qui facilite le « vivre ensemble », autour du projet (collectif) d'un animateur jeunesse ou encore par le fait de revaloriser la commensalité². On pourrait multiplier les exemples, mais ce qui importe de comprendre ici, c'est que le postulat d'une « société addictogène » invite les professionnels des addictions à repenser leurs stratégies d'intervention.

Repenser le «vivre ensemble» dans une société addictogène

L'intérêt du concept de « société addictogène » ne s'arrête pas aux seuls spécialistes des addictions. Il permet également de mieux comprendre les réponses que les autorités publiques sont amenées à mettre en œuvre actuellement. Pour le sociologue allemand Norbert Elias, ce qui caractérise

les sociétés modernes par rapport aux époques antérieures, c'est le fait que l'on soit passé d'un contrôle extérieur à l'individu (par la violence des brigands, seigneurs féodaux, etc.) à une interiorisation de ce contrôle sous la forme d'une autocontrainte. Elias nomme cette longue transformation historique le « processus de civilisation » et l'explique par la formation d'un état moderne qui, par la détention du monopole de la violence, a pacifié la société³. D'autres auteurs, qui ne prennent pas en compte cette dimension historique, parlent de « socialisation » ; c'est-à-dire de l'interiorisation des normes et valeurs d'une société qui conduit l'individu à réprimer ses pulsions et à avoir des comportements adaptés à celle-ci. Quelle que soit la terminologie utilisée, on comprend que **l'autocontrainte occupe – dans le cadre des sociétés dites modernes – une position centrale dans le «vivre ensemble», tandis que la contrainte externe (représentée par la police, la justice ou encore la psychiatrie) n'est que résiduelle** et ne s'applique qu'à quelques « déviants », « asociaux » ou « fous » incapables d'ajustement aux normes sociales.

Avec le concept de « société addictogène », dont la principale caractéristique est justement sa capacité à produire de la perte de contrôle de soi, JP Couteron nous aide à comprendre que **nous assistons actuellement, dans le cadre de notre société postmoderne, à un effritement de l'autocontrainte.**

Une première conséquence réside dans le fait que ce ne sont pas uniquement les spécialistes des addictions, mais l'ensemble de la société qui doit faire face aux symptômes de cette perte de contrôle de soi. A titre d'exemple, on notera que la majorité des joueurs pathologiques tombent dans l'endettement, mais ne constituent qu'une minorité des personnes endettées ; la majorité l'est en raison d'un marketing hyper agressif, de la banalisation du petit crédit, etc.

Une seconde conséquence réside dans le fait que des actes comme les bitures express, les incivilités, tags, déprédations et autres, ne doivent pas être considérés comme des actes individuels relevant d'individus déviants, mais com-

Des outils pour les communes

Journée de réflexion du 15 mai 2014

Intitulée «**Espace public, prévenir, réagir? Des outils pour les communes**», la journée de réflexion du 15 mai 2014 sera l'occasion de questionner les avantages et les limites des outils que les communes mettent en œuvre pour prévenir ou répondre aux situations jugées problématiques qui se déroulent sur leur espace public, comme par exemple :

- Travail social hors murs
- Police de proximité
- Vidéosurveillance
- Animation socioculturelle
- Diagnostics (communautaires, sécuritaires)
- Urbanismes
- Et autres outils

Organisée autour d'une conférence et d'ateliers, cette journée permettra aux **Municipaux de Lausanne Région** (et aux autres **élus locaux intéressés**), qui comptent utiliser l'un ou l'autre outil, de rencontrer des professionnels et d'échanger avec d'autres élus, dont les communes ont déjà utilisé cet outil.

Cette journée donnera également l'occasion aux **professionnels** d'expliquer aux politiques les avantages et les limites de leur pratique et de mieux comprendre les attentes et les contraintes des élus locaux.

Programme et inscription

Cette journée est gratuite et ouverte à toute personne qui souhaite y participer. Une préinscription est toutefois nécessaire; elle peut se faire sous :

www.lausanneregion.ch → onglet prévention

me l'expression d'un changement sociétal. Cela signifie que les outils qui, hier encore étaient adaptés au règlement individuel de ces problèmes, ne le sont plus forcément aujourd'hui et qu'il est nécessaire d'en inventer de nouveaux pour demain.

Enfin, une troisième conséquence est que l'équilibre historique, décrit par Elias, entre autocontrainte et contrainte externe est en train d'être profondément modifié. Cela signifie que ce n'est plus seulement la police qui doit repenser ses pratiques (de contrainte externe), ce sont également de nouvelles politiques qu'il faut activer, et ce sont les répercussions à long terme de cette recherche de plaisir immédiat qu'il faut assumer en termes de santé publique.

A l'instar du domaine professionnel des addictions, les modalités de l'action publique sont questionnées dans leur totalité par cette société addictogène. Il faut réinventer des outils (services d'aide au désendettement, interdiction de périmètre, etc), redéfinir les frontières entre do-

maines administratifs (le sécuritaire, l'action sociale, l'urbanisme, etc.), renouveler la division du travail entre ces derniers.

Agir à l'échelon communal dans une société addictogène: le travail de la Commission dépendances et prévention de Lausanne Région

Réunissant à la fois Municipaux et professionnels des addictions, la *Commission dépendances et prévention* de Lausanne Région est doublement concernée. Depuis sa création en 2002, elle a passablement élargi son champ d'activité pour répondre aux changements intervenus cette dernière décennie.

Suivant ce qui s'est fait dans le champ professionnel des addic-

tions, l'attention de la Commission s'est décentrée des seules substances psychoactives (légalisées ou illégales) aux **addictions sans substance** (jeux d'argent et de hasard, cyberaddiction, etc.) qui concernent une part de plus en plus importante de la population.

La réalisation du site www.addiction-vaud.ch, qui renvoie aux ressources vaudoises en matière de dépendances à des substances et d'addictions sans substance, et met à disposition des internautes des tests d'auto-évaluation, entérine ce changement de paradigme au sein de la Commission.

Un deuxième changement important a été effectué dans la manière dont on fait la prévention. Les spécialistes sont passés d'une prévention dite spécifique, axée sur un produit ou un comportement («l'alcool c'est mauvais» / «le jeu ce n'est pas bien»), à une **prévention non spécifique**, qui ne se focalise plus sur les produits, mais a comme objectif de renforcer les compétences dont une partie des consommateurs occasionnels ou réguliers aura besoin pour ne pas tomber dans la dépendance.

Suivant cette ligne, la Commission a réalisé le site internet www.estime-de-soi.ch, destiné à renforcer les compétences des adolescents. Elle a également traduit et adapté les brochures d'Addiction Suisse «Lettres aux parents» qui, de manière complémentaire, visent à renforcer les compétences parentales.

Actuellement, toujours dans cette optique d'une prévention non spécifique, la **Commission désire renforcer le dialogue avec les communes et réfléchir aux outils qu'elles peuvent mettre en œuvre pour améliorer le «vivre ensemble».**

A cet effet, une journée de réflexion aura lieu le 15 mai 2014.

¹ Lire à ce propos le ZOOM n° 35 (octobre 2011).

² Le fait de partager son repas empêcherait le développement de troubles alimentaires (anorexie, boulimie, etc.).

³ Lire de cet auteur: La civilisation des mœurs. Calmann-Lévy, 1973. Et La dynamique de l'Occident. Paris: Pocket, 1996.

Questions / Réponses

sur la Commission dépendances et prévention de Lausanne Région

Que fait Lausanne Région ?

Lausanne Région réunit, sur une base volontaire, 29 communes représentant plus de 270'000 habitants (soit environ 38% de la population du Canton de Vaud) qui ont opté pour une coopération régionale autour des thèmes suivants : développement territorial, mobilité, promotion économique, gestion des déchets, sport, jeunesse, petite enfance et dépendances/prévention.

Quelle est l'origine de la Commission dépendances et prévention ?

Partant du constat que Lausanne, en tant que ville-centre, était particulièrement touchée par les problèmes sanitaires et d'ordre public engendrés par la toxicomanie, la Ville a demandé à la Région (alors la COREL) un soutien à sa politique en la matière. Les communes membres ayant accepté l'idée d'un cofinancement régional des prestations destinées à amoindrir les conséquences individuelles et sociales de la toxicomanie, Lausanne Région s'est donc saisi de cette question et a mis en place, en 2002, la Commission «toxicomanie» qui, dès le début de son activité, s'est attaché les services de Rel'ier pour son expertise et son travail de mise en réseau des différents acteurs.

Quelles sont les modalités d'action de la Commission ?

Depuis sa création, la Commission est attentive à équilibrer son action entre la ville-centre et les autres communes de la région. Pour ce faire, elle :

1. Subventionne des institutions actives sur le territoire de Lausanne Région ;
2. Développe et soutient financièrement des projets utiles à l'ensemble des habitants de Lau-

sanne Région (par ex. site web) ou à des groupes cibles particulièrement vulnérables (jeunes, femmes dépendantes) ; etc.

3. Organise des journées d'échanges et d'information entre politiques et professionnels ;

4. Soutient, à la demande des communes, des actions ponctuelles de prévention (par ex. stands de prévention lors de fêtes de jeunesses, etc.).

Certains groupes de la population sont plus vulnérables que d'autres au développement de conduites addictives.

La Commission a-t-elle entrepris des actions en direction de ces «groupes à risque» ?

La Commission a financé une étude et organisé une journée de réflexion autour des femmes toxicomanes qui a débouché sur un

catalogue de mesures à destination des communes et du Canton. Elle a également mis en place un site internet dédié aux adolescents.

Quel est l'apport de la Commission aux petites communes de Lausanne Région ?

Les petites communes n'ont pas forcément les capacités financières ou humaines pour développer seules certains outils. L'action de la Commission permet la mise à disposition des communes de services comme, par exemple, un site internet clé en main ou encore la possibilité de s'appuyer sur des professionnels de l'action communautaire (Rel'aids) pour diagnostiquer et/ou régler une situation problématique qui se pose sur le cadre de leur territoire.



agenda

● 15 au 17 janvier 2014

Jeu excessif : connaître, prévenir, réduire les risques (Neuchâtel).
www.problemgambling3.ch

● 30 janvier 2014

15^e conférence nationale sur la promotion de la santé (Lausanne).
www.gesundheitsfoerderung.ch

● 7 au 9 mai 2014

Conférence européenne de réduction des risques (Bâle).
www.harmreduction.ch

● 15 mai 2014

Espace public, prévenir, réagir ?
Des outils pour les communes (Lausanne Région).
www.lausanneregion.ch
→ onglet prévention

Impressum

REL'IER:
Relais Information et Réseau
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. 021 323 60 58
www.relais.ch/relier
e-mail: relier@relais.ch

Responsable
de ce numéro:
Rel'ier, Christophe Al Kurdi
Graphisme: Fabio Favini

Zoom est financé
par la Ville de Lausanne